



## Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf.: SCBD/SEL/ML/GD/80981

11 décembre 2012

### NOTIFICATION<sup>1</sup>

#### Atelier infrarégional sur la valorisation de la biodiversité et les mesures d'incitation pour l'Afrique de l'Ouest sub-saharienne Ouagadougou, Burkina Faso, 19 au 22 février 2013

Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous informer que l'atelier infrarégional sur l'évaluation et les mesures d'incitation de l'Afrique de l'Ouest sub-saharienne se tiendra à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 19 au 22 février 2013.

Cet atelier est organisé par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB) avec le Gouvernement du Burkina Faso en tant qu'hôte de l'atelier.

L'atelier fait partie d'une série d'ateliers régionaux et infra régionaux sur le renforcement des capacités organisée, suite aux demandes de la dixième et onzième réunions de la Conférence des Parties, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organisations concernées, dans le but d'appuyer les pays à faire usage des conclusions de l'étude sur l'Économie des Écosystèmes et de la biodiversité (EEB) en intégrant les valeurs de la biodiversité dans les politiques, programmes et processus de planification nationaux et locaux pertinents et dans la promotion de l'échange entre les praticiens sur les expériences concrètes relatives aux mesures d'incitation (décisions X/2, paragraphes 17 (e) et (f), X/44, paragraphe 7, XI/30, paragraphe 12 (c)).

L'atelier cherche à contribuer à l'atteinte des objectifs suivants :

- Fournir aux décideurs de la région des arguments économiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité ainsi que des informations et des outils de pointe améliorant la qualité des processus de décision en ce qui a trait à la conservation et l'utilisation durable, incluant notamment les outils financiers;
- Favoriser une synergie et une coopération accrues entre les domaines politiques et autres secteurs pertinent pour l'inclusion de la biodiversité et des services écosystémiques;
- Soutenir la révision, l'examen ou la mise à jour de la Stratégie nationale pour la biodiversité et les plans d'action (SPANB) à la lumière du nouveau Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020 (décision X / 2, paragraphe 3 (c)), en particulier en ce qui a trait aux Objectifs d'Aichi 2 et 3 ainsi qu'aux autres objectifs pertinents.

1: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.

Aux : Correspondants nationaux CDB : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo et les organisations concernées



Convention sur la  
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



À la lumière de ce qui précède, il me fait plaisir de vous inviter à désigner deux représentants officiels de votre gouvernement pour participer à l'atelier de la façon suivante :

1. l'un provenant du ministère de l'environnement (ou l'équivalent) et
2. l'autre de préférence provenant d'un ministère des finances, de l'économie, de la planification au développement, ou encore (puisque l'un des points importants abordés par l'atelier sera l'intégration de la valeur de la biodiversité dans la comptabilité nationale), un représentant d'un bureau de statistique national ou d'une agence similaire, si existant.

Le deuxième candidat devra être en mesure de partager les expériences nationales d'intégration de la biodiversité dans les plans de développement et/ou les systèmes de comptes-rendus, alors que les deux candidats désignés devront pouvoir traduire les capacités acquises lors de l'atelier en actions concrètes pour aider la mise en œuvre nationale.

Les coûts de participation de deux représentants de chacun des pays éligibles seront pris en charge, soit un vol aller-retour en classe économique aller-retour par le chemin le plus direct ainsi qu'une indemnité journalière de subsistance (per diem) pour toute la durée de l'atelier, en conformité avec les règles de l'ONU prévus à cet effet. Veuillez noter que les documents pour l'atelier seront mis à disposition en temps voulu. L'atelier se déroulera en français et en anglais.

Les candidatures doivent être soumises sous la forme d'une lettre officielle signée, adressée au Secrétaire exécutif et devraient clairement indiquer les noms et les coordonnées complètes, incluant l'adresse courriel de représentants. Les lettres doivent soit être numérisées et envoyées par courriel en pièces jointes PDF au Secrétariat à [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) ou par télécopieur au + 1 514 288 6588, et devront parvenir au Secrétariat au plus tard le **7 janvier 2013**.

Dans l'attente de vos candidatures, je vous remercie de votre appui et de votre collaboration,

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Braulio Ferreira de Souza Dias  
Secrétaire exécutif